








PARKINGS et nombre de places

-  Parkings couverts
-  Parkings exclusivement abonnés
-  Parkings en enclos
-  Parking relais

ZONES DE STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

-  Stationnement longue durée et résidents (gratuit de 12 h à 14 h). Code ParkNow 38003
-  Stationnement de courte durée limité à 2 h 30, et résidents. Code ParkNow 38002
-  Stationnement de courte durée limité à 2 h 30. Code ParkNow 38001

Les tickets achetés en zone verte ne sont pas valables en zone orange ou violette.

Visiteurs et professionnels

Comment stationner à Grenoble



Ville de Grenoble - Direction de la communication - octobre 2019 - Photo Ville de Grenoble



Visiteurs et professionnels

Comment stationner à Grenoble ?



Afin que Grenoble devienne plus fluide, conviviale et moins polluée, **la Ville de Grenoble et la Métropole organisent le stationnement de tous les automobilistes de passage, professionnels en situation de dépannage d'urgence et d'intervention médicale à domicile inclus.**

Parkings relais, parkings couverts et en enclos : de nombreuses possibilités de stationnement sont à disposition des visiteurs. En centre-ville, l'accès aux commerces et aux activités urbaines est facilité par la rotation des véhicules.

Les professionnels bénéficient, quant à eux, d'une tarification courte durée spécifique adaptée à leurs interventions.

Autant de mesures dont l'objectif est de libérer l'espace public et d'embellir la ville.

Ayez le réflexe P+R

Les parkings relais situés à proximité immédiate du réseau bus et tramway de l'agglomération proposent des formules alliant stationnement de votre véhicule et titre de transport en commun.

Ils sont accessibles 7 jours sur 7, entre 4 h 30 et 1 h 30. Le stationnement y est gratuit si vous disposez d'un titre de transport en commun :

- > Ticket ou carte d'abonnement TAG
- > Abonnement Transisère (zone A incluse)
- > Abonnement Métrovélo Consigne
- > Abonnement TER Rhône-Alpes
- > Carte OÙRA! sur laquelle est chargé un titre TAG ou un abonnement Transisère

Au retour, présentez votre titre validé depuis moins d'une heure sur la borne de sortie du parking pour sortir gratuitement.

OÙ TROUVER LES P+R À GRENOBLE :

> Vallier-Catane, 50, rue Ampère
ouvert de 7 h à 20 h
accès aux lignes C5 et tram C

> Esplanade, 71, route de Lyon
automatisé - accès aux lignes 56 et tram E

Liste complète des 19 P+R de la métropole grenobloise : tag.fr

Stationnement sur voirie pour les professionnels

Les systèmes PIAF et ParkNow Pro vous permettent de payer le temps de stationnement effectif, sans carte ni monnaie, depuis votre véhicule.

Tarif : 10 cts/10 min, maximum 2 h
+ d'infos : grenoble.fr

Parkings en enclos

Des places sont disponibles 24 h/24 aux parkings Vaucanson et Gare routière (Enclos gare).

> **Vaucanson :**
1 h = 2 € 2 h = 4 € 8 h = 14,40 €

> **Gare routière (Enclos gare) :**
1 h = 2 € 2 h = 4 € 8 h = 8,40 €

Parking couverts

TARIFS 2019

Afin d'encourager la rotation des voitures sur l'espace public, une tarification plus avantageuse s'applique dans les parkings. Ainsi, 2 h de stationnement en parking public coûtent entre 1,60 € et 4 €, contre 4,50 € pour 2 h de stationnement dans les rues de Grenoble en zone orange ou violette.

Plus d'information : lametro.fr

PARKING	2 H	SOIRÉE (de 19 h à 7 h)*
Estacade (Berriat-Alsace-Lorraine)	3,70 €	4 €
Gares-Europole	3,60 €	4 €
Lafayette	4 €	4 €
Notre-Dame-Musée et Grenette-Téléphérique (Philippeville)	4 €	6,10 €
Parc Mistral - Mairie (Hôtel de Ville)	1,60 €	4 €
Victor-Hugo (Hoche) et Préfecture les Halles (Verdun)	3,70 €	6,10 €

* Tarif valable si le stationnement est intégralement compris dans cette plage horaire

Stationnement sur voirie pour tous

MODES DE PAIEMENT

ParkNow via smartphone, espèces, carte bleue à l'horodateur (zones oranges et violettes), PIAF (boîtier en vente sur monpiaf.fr)
+ d'infos : grenoble.fr

TARIFS

Zone verte :

Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Gratuit de 12 h à 14 h

Exemples de tarifs :

20 min = 0,50 € 30 min = 0,80 €
60 min = 1,50 € 2 h = 3 € 8 h = 9,50 €

Zones oranges et violettes :

> Payant de 9 h à 19 h. Demi-tarif de 12 h à 14 h

> Stationnement de courte durée (2 h)

> 20 mn gratuites une fois par jour et par véhicule (non cumulable avec un paiement), ticket à prendre à l'horodateur.

Exemples de tarifs :

15 min = 0,50 € 30 min = 1,20 €
60 min = 2,50 € 2 h = 4,50 €

Au-delà de 2 h = 1 € la minute (jusqu'à 2 h 30)

Gratuit les dimanches et jours fériés